



16 Boulevard Winston Churchill 21000 DIJON / 03.80.71.52.03 / secretariat@bourgognefranchecomtebasketball.org
Site: www.bourgognefranchecomtebasketball.org / [Facebook](#)

Bureau

Mercredi 11 janvier 2023

Dijon (21)

Procès-verbal N°7 - 2022/2023

Membres présents : Sylvie AUBRY, Philippe BOSSARD, Christian CUENOT, Bernard DEPIERRE, Jean-Louis LAMOTTE, Michel MARGUERY, Jean-Luc MARTIN, Frédéric PETITJEAN, Gilles PRUDON, Pierre-Anthony QUINCY, Benjamin SOUSSIA (visio).

Membres excusés : Alexandre LAUMET.

Invités présents : Loïc BEAUVOIR, Nicolas FAURE.

Invités excusés : Jacky COLLIN.

M. Bernard DEPIERRE, Président de la Ligue, ouvre la réunion en renouvelant ses meilleurs vœux pour la nouvelle année 2023.

1- Activités du Président présentées par M. DEPIERRE

- ✓ M. DEPIERRE s'est rendu à l'inauguration municipale du nouveau gymnase du mail à Chenove.
- ✓ L'AL Lons a organisé son Assemblée Générale lundi 09/01, le Président était présent à cette AG.
- ✓ M. DEPIERRE indique qu'à ce jour deux candidatures (Jura Salins et la Chapelle de Guinchay), une sur chaque secteur, ont été adressées à la Ligue BFC. Pour rappel, la date limite est au 20/02/23.
- ✓ M. DEPIERRE rappelle le bilan sportif du TDE.

Une réunion aura lieu pour définir les actions des parties prenantes à l'organisation du TDE 2023

- ✓ Lors d'un précédent Bureau la Ligue a décidé d'aider les écoles départementales d'arbitrage club. Or dans certains comités départementaux il s'avère que les écoles d'arbitrages clubs sont aidées/animées par le comité lui-même.

A titre exceptionnel pour cette saison, l'aide de la Ligue pourra également être attribuée aux comités si une demande officielle est faite auprès de la Ligue. Si un comité est aidé, les clubs du département ne seront pas éligibles.

Le Bureau valide pour cette saison exceptionnellement l'éligibilité aux comités départementaux.

- ✓ Un travail pour le lancement des camps BFC est en cours. Les visuels, le dossier d'inscription, les tarifs seront proposés lors du prochain Bureau en visio le 02/02/23 afin de lancer la campagne 2023.

2- Points à l'ordre du jour

- Organisation Ligue : M. MARGUERY revient sur la délégation des deux Pôles (Nouvelles Pratiques et Compétitions/Sportives) et souhaite mettre en place en premier lieu un temps d'échanges avec les responsables de ces pôles.
- Mise en place d'espaces partagés (drive et agenda) : il va être mis en place un accès aux membres du Bureau pour avoir un accès à l'agenda de la Ligue afin d'avoir une visibilité sur les actions, évènements.
Un espace partagé sera également créé pour retrouver les documents relatifs aux réunions de Bureau.
- La Ligue a reçu une demande d'aide du club de l'ES Prissé pour l'organisation des 1/16 et 1/8 de finale de Coupe de France U17M (18-19/02).
Après échanges, les élus informeront le club de l'ES Prissé qu'aucune aide ne sera apportée pour cette organisation.
- M. PRUDON rappelle que les 1/4 et 1/2 U18F seront accueillis par AL Luxeuil (25-26/03) et 1/4 et 1/2 U17M par l'ES Prissé Mâcon (25-26/03).
- PSF 2023 : la Ligue doit désigner des experts sur les 5 dispositifs relatif au PSF 2023. (cf : note eFFBB)
Un mail sera envoyé aux membres du Comité Directeur et aux Président(e)s de comité pour trouver des personnes souhaitant s'investir.
- M. MARGUERY effectue un retour sur deux sujets évoqués lors de la réunion du Comité Directeur de la FFBB : signature d'une convention avec la Fédération de Danse et un état sur les dossiers relatifs au plan 5 000 équipements.
Au niveau de l'aménagement de Bellecin, le dossier de couverture des terrains est en cours.

3- Point 3x3

- M. MARGUERY informe que dans le cadre de la future acquisition du terrain et panier mobile il faut faire des démarches pour trouver un local de stockage.
- La Ligue a reçu une note pour l'organisation des coupes de France entreprise 3x3.
Après échanges, les membres du Bureau décident de ne pas donner suite pour cette saison à l'organisation mais conviennent que le basket 3x3 et le basket entreprise doivent être développés dans le futur.
- Dans le cadre de l'établissement du terrain 3x3 à Bellecin, juridiquement il faudra se rapprocher du directeur de Bellecin pour mettre en place un document de transfert de propriété et convenir d'un éventuel partenariat au niveau des camps (remise tarifaire).

4-Point des Pôles

- Pôle Formation/Technique par M. MARTIN

M. MARTIN souhaite avoir un retour sur l'intervention de la Ligue à Chalon auprès de la Ligue de l'enseignement.

La Ligue a répondu exceptionnellement favorablement à cette demande d'initiation au Basket-ball.

L'objectif étant que ces demandes soient traitées au niveau local.

M. MARTIN rappelle les stages qui auront lieu en février sur les catégories U13, U14, U15.
Les convocations ont été envoyés aux participants, encadrants, clubs, comités.

Au niveau de l'encadrement de la filière U13, les comités départementaux doivent envoyés un technicien.
Dans l'hypothèse où un comité ne présente pas de technicien, la Ligue facturera à celui-ci la participation à l'encadrement.

M. MARTIN indique que la Ligue comptabilise 10 JIG au sein de la région.
Les dossiers doivent être envoyés à la FFBB avant le 31/01/23.

- Pôle développement par M. QUINCY

Au niveau du développement il sera intéressant d'établir un cahier des charges sur l'ensemble de nos évènements et identifier les besoins de notre territoire.

- Commission Sportive par M. LAMOTTE

Au niveau de la seconde phase jeunes, les dates ont été fixées et vont être transmises aux clubs.
Une réunion est programmée le 31/01/23 pour l'établissement des calendriers.

Les dérogations des clubs sont trop tardives pour la gestion sportive et des officiels.

Au niveau du club de Montceau suite à un problème de salle, une demande de dérogation a été faite par le club mais refusée par la commission sportive car le club dispose d'un autre gymnase. Toutefois ce gymnase ne dispose pas des 24 secondes (exceptionnellement le club ne sera pas amendé d'une absence de 24 secondes).

Une erreur de communication a été faite au niveau de la saisie d'une faute technique qui a eu un impact (double saisie informatique) sur une rencontre NM2 du club de la Charité. La Ligue s'excuse de cette erreur humaine.

La Ligue a été sollicitée concernant la communication des fautes techniques au niveau des comités départementaux.

5- Point Finances par M. MARGUERY

M. MARGUERY effectue un point sur les finances pour lesquelles aucun problème n'est détecté.

Les demandes de subventions pour l'Open Plus 3x3 ont été adressées à la ville de Dijon, le département et la région BFC.

Concernant l'antenne de Besançon, le prix demandé va être revu à la baisse car à ce jour aucune offre concrète n'a été faite.

5- Questions / informations diverses

- Séminaire des Dirigeants (Président, SG, Trésorier, DTR, DT) à Troyes 21-22/01/2023
- Réunion de Zone EST à Chalon 18/03/2023
- Journées Médicales FFBB Blois 17-18-19/03/2023

Prochaine réunion de Bureau en visioconférence mercredi 1^{er} février 2023.

Fin de la séance à 21h00



Le Président,
Bernard DEPIERRE



Le Secrétaire Général,
Gilles PRUDON